

# SUIVI BOTANIQUE - PLAINE D'ARGENSON (79) La Corciale

Églantier des chiens ©Biovues

## Quand

7 juin 2024

## Qui



## Comment

Loupe botanique

## Méthode et résultats

Il s'agit de la troisième année de suivi de végétation et de la diversité floristique de Plaine d'Argenson. Comme les années précédentes, les relevés ont été faits dans les mêmes zones : lisière de bois, centre de la parcelle et lisière de route. L'inventaire des plantes est toujours fait par observation et l'identification se fait avec aux ouvrages de détermination comme *Flora Gallica*.

En 2024, **144 espèces de plantes ont été observées, représentant 7,4% de la diversité** des Deux-Sèvres. Depuis le début du suivi en 2022, **204 espèces ont été répertoriées**. Parmi elles, 60 n'ont pas été vues en 2024 et 31 n'ont pas été observées depuis 2022.

## Les espèces patrimoniales

3 espèces patrimoniales présentes sur la liste rouge régionale et nationale ont été observées sur la parcelle depuis 2022. Zoom sur leurs évolutions :



La **Goutte de sang (*Adonis annua*)** n'a plus été observée depuis 2022. Liée aux champs cultivés, elle a besoin de milieux "perturbés" pour se développer ce qui explique son absence en 2024.

Le **Mélampyre des champs (*Melampyrum arvense*)**, espèce quasi-menacée en Poitou-Charentes, a vu sa population diminuer en 2024 comparativement à 2023. Cette tendance sera à confirmer en 2025, cependant la fermeture du milieu par les arbustes lui est défavorable.



L'**Épiaire des Alpes (*Stachys alpine*)**, semble quant à elle s'être étendue sur le site avec 5 nouvelles stations d'observation. Une vingtaine de pieds ont été observés.

## Évolution de la végétation

Les 3 années de suivi ont montré une évolution vers des végétations typiques de lisières et de fourrés. Cette évolution est normale dans un milieu sans perturbations. La parcelle suit donc la dynamique naturelle avec quelques particularités dues à son passé et aux apports faits lors de la plantation.

En 2024, la **dynamique des herbacées et des arbustes est forte**. Le **recouvrement des espèces herbacées** est passé de 60% en 2023 à **90% en 2024**. La **strate arbustive** a doublé, passant de 30% à **60% en 2024**. Enfin, le **cortège floristique** a aussi évolué, passant de nombreuses plantes annuelles en 2022 à principalement **des espèces vivaces en 2024**.

